



APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 002 /AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2019 du 12 0 MARS 2019 '2 0 MARS 2019

POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MINI-CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE DANS LA LOCALITE DE
MAMPELE (phase 1 et 2)

ARRONDISSEMENT DE GARI-GOMBO

DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO

FINANCEMENT : BIP 2019

1. *Objet de l'Appel d'Offres*

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2019, le Maire de la Commune de Gari-Gombo, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'une mini-centrale solaire photovoltaïque dans la localité de MAMPELE (phase 1 et 2), Arrondissement de Gari-Gombo, Département de la Boumba et Ngoko, Région de l'EST.

2. *Consistance des travaux*

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- Les travaux de génie civil et la construction d'un local technique ;
- L'implantation du champ photovoltaïque d'une capacité minimale de 15kWc, d'une ligne BT 4x25mm² de 1500m ;
- L'installation et le raccordement des équipements connexes : batteries, onduleurs et régulateurs ;
- Formation de deux main tenanciers pour le suivi ;
- Le raccordement et la mise en service de l'ouvrage.

3. *Délai d'exécution*

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quatre (04) mois**.

4. *Allotissement*

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en deux (02) lots et en deux phases.

Lot1 (Construction d'une Mini Centrale photovoltaïque dans la localité de Mampele phase 1) financement MINEE BIP 2019(60 000 000F CFA) ;

Lot2 (électrification rural par mini centrale photovoltaïque Mampele phase2) financement MINDDEVEL BIP 2019(40 000 000F CFA).

5. Coût prévisionnel

Les coûts prévisionnels de l'opération à l'issue des études préalables sont de **soixante million (60 000 000) francs CFA** et **quarante millions (40 000 000) francs CFA**, respectivement pour la localité, de MAMPELE phase1 (lot 1) et MAMPELE phase2 (lot 2).

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice budgétaire 2019, du MINEE et MINDDEVEL sur les lignes d'imputation budgétaire **N°**

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission par lot d'un montant indiqué dans le tableau ci-dessous valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13).

Lots	Intitulé du projet	Financement et cout prévisionnel	Cautionnement provisoire
Lot1	Construction d'une mini-centrale photovoltaïque dans la localité de MAMPELE phase 1	60 000 000 francs CFA	1 200 000 francs CFA
Lot2	Construction d'une mini-centrale photovoltaïque dans la localité de MAMPELE phase2	40 000 000 francs CFA	800 000 francs CFA

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Gari-Gombo, BP : 63 Yokadouma, Tél : 696 25 92 46/678 24 74 84 dès publication du présent avis.

9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Commune de Gari-Gombo, BP : 63 Yokadouma, Tél : 696 25 92 46/ 678 24 74 84, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Gari-Gombo d'une somme non remboursable de **Quatre-vingt-dix mille (90 000) F.CFA**. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir à la Commune de Gari-Gombo, BP : 63 Yokadouma, Tél : 696 25 92 46/678 24 74 84, au plus tard le 17 AVR 2019 à 13 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Maire de ladite Commune avec la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 0002 /AONO/CGGBO/CIPM/2019 du 28 MARS 2019

**POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MINI-CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE DANS LA LOCALITESDE
MAMPELE (phase 1 et 2), ARRONDISSEMENT DE GARI-GOMBO DEPARTEMENT DE LA
BOUMBA ET NGOKO**

Financement : BIP 2019

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le 17 AVR 2019 à 14 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés de Gari-Gombo

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

14.1- Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non-conformité des moyens humains et matériels (note inférieure à 2/3 de oui pour chaque rubrique) ;
- Non-conformité des spécifications techniques majeures ci-après : puissance des modules, capacité des batteries, puissance de l'onduleur, taille du régulateur ;
- Non-conformité du rapport de visite de site ;
- Note technique inférieure à 75/100 de Oui par rapport aux sous-critères essentiels.

14.2- Critères essentiels

N°	Critères essentiels	Notation binaire
----	---------------------	------------------

1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Références de l'entreprise	Oui/Non
3	Moyens humains	Oui/Non
4	Moyens matériels	Oui/Non
5	Spécifications techniques	Oui/Non

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée de la validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service technique de la mairie, Tél : 696 259 246

Gari-Gombo, le **28 MARS 2019**

Le Maire,

(Autorité Contractante)



Ampliations :

- ARMP (pour insertion)
- JDM/SOPECAM (pour information)
- DD/MINEE/BN (pour information)
- MINMAP/BN (pour information)
- Président CIPM/CGGBO
- Affichage (pour information)
- CHRONO
- ARCHIVES